

**Pour diffusion
aux étudiants
concernés**



Demande de bourse de voyage pour ICoMST - bénévole de l'ASCV-CVC

Informations générales:

La bourse de voyage en tant que représentant bénévole de l'ASCV-CVC a été créée en reconnaissance du service fourni par les bénévoles dans l'organisation de la 58^{ième} édition de ICoMST à Montréal en 2012. Le prix a été créé en 2014 pour offrir à un étudiant d'une université canadienne un support financier pour participer au Congrès international de science et technologie des viandes (ICoMST) - conférence scientifique internationale la plus pertinente dans ce domaine – afin de pouvoir interagir avec des spécialistes de la viande d'autour monde. La bourse est parrainée conjointement par l'Association scientifique canadienne de la viande (ASCV) et les membres associés du Conseil des viandes du Canada (CVC).

Le prix comprend les frais d'inscription et de déplacement pour l'étudiant, jusqu'à un maximum de **2 000\$ (CAD)**.

Le demandeur n'a pas à être un membre l'ASCV pour appliquer. Cependant, l'adhésion à l'ASCV est gratuite pour les étudiants et tous les candidats recevront automatiquement un abonnement d'un an.

Les gagnants de ce prix seront appelés à :

- Présenter un poster et / ou une présentation orale au ICoMST
- Être à ICoMST2017 en Cork, Irlande, 13 - 18 août <http://icomst2017.com>
- Écrire un rapport détaillé qui sera publié dans le Bulletin de l'ASCV, y compris un récit de leur expérience à ICoMST et un résumé de leur présentation

Éligibilité:

Tout étudiant inscrit à temps plein à un programme de maîtrise ou de doctorat reconnu dans une université canadienne et qui réalise de la recherche appliquée ou fondamentale en science de la viande peut poser sa candidature.

Le ou la gagnante du prix devra assister à la conférence ICoMST et présenter le document soumis à ICoMST tel que présenté dans le dossier de candidature. Les étudiants non canadiens devront s'assurer d'obtenir leur visa de visiteur pour la Thaïlande, si applicable.

Les étudiants doivent présenter une preuve que les frais associés au voyage dépassant le montant prévu par la bourse ICoMST de 2 000\$ seront couverts par une autre source de fonds, i.e. lettre de support de la part du superviseur de programme, autre bourse de voyage, etc.

Les précédents lauréats de la bourse de voyage - bénévole pour l'ASCV-CVC ICoMST ne sont pas admissibles à présenter une nouvelle demande. Dans une même année, les étudiants peuvent appliquer pour une bourse d'études supérieures de l'ASCV et la bourse de voyage - bénévole pour l'ASCV-CVC ICoMST. Toutefois, une seule de ces bourses sera accordée par étudiant pour une même année.

Modalités de demande

Il est possible d'obtenir un formulaire de demande auprès de l'ASCV à :

Website: <http://www.cmsa-ascv.ca/eligibilityFrench.html>

Les demandeurs peuvent présenter leur demande par courriel à l'Association scientifique canadienne de la viande. Les demandes peuvent être présentées en français ou en anglais.

Email: admin@cmsa-ascv.ca

Évaluation

Les demandes seront évaluées par un comité d'évaluation composé de membres provenant de l'industrie, des milieux académiques et gouvernementaux. Les dossiers seront classés selon:

- Le mérite scientifique et le caractère innovateur de l'information présentée dans le résumé / article court qui sera soumis à ICoMST2017 en Cork, Irlande.
- L'impact national et/ou international du projet sur l'industrie et la science de la viande.
- Un essai sur les motifs pour lesquels le demandeur souhaite assister à ICoMST2017.

Date limite pour recevoir l'application

La date limite pour la réception de la demande est d'un mois avant la date limite de soumission des articles à ICoMST de l'année en cours, soit le **3 avril 2017**.

Les demandes reçues après la date limite seront refusées.